

Préservation, restauration et création de couloirs écologiques

Fiche n° 3.23
Priorité : lot 3

1. Description du projet

Le projet vise la préservation, la restauration ou la création de couloirs écologiques afin de (re)créer un maillage écologique solide composé d'un réseau de sites interconnectés. L'objectif du projet est donc d'améliorer le réseau écologique local par la création de liaisons entre différentes zones centrales riches en biodiversité.

Dans un premier temps, une analyse du réseau de haies, d'arbres spécifiques et zones riches en biodiversité (sites LCN, zones N2000 et SGIB) sur le territoire communal cinacien doit être réalisée. Cette cartographie permettra de cibler les bassins de biodiversité qui ne sont pas connectés par un réseau de haies aux autres bassins. Une analyse des différents cours d'eau et mares devraient également être effectuée car ils font également partie intégrante des couloirs écologiques.

Dans un second temps, sur base de ce cadastre de la trame verte et bleue, le projet visera d'une part à planter des haies et des arbres et d'autre part à recreuser des mares afin de connecter des liaisons entre elles ou en créer de nouvelles. Il permettra également d'identifier les zones nécessitant la plantation de haies afin de limiter l'érosion du sol.

L'objectif visé est donc de faire une étude du réseau écologique afin de savoir où il est le plus pertinent d'intervenir, que ce soit sur la trame verte, bleue ou noire.

De plus, la commune de Ciney dispose de nombreuses SGIB situés sur des parcelles communales qu'il faudrait faire passer en réserve afin de les doter d'un statut de protection supérieure.

Un groupe de travail composé de mandataires, d'agents communaux et de citoyens désireux de s'investir bénévolement en faveur de la biodiversité sera constitué afin de coordonner les différentes actions.

2. Justification du projet

Lors d'un atelier de lecture du paysage organisé avec la CLDR et la CCATM, les membres ont pu constater que la commune de Ciney disposait de nombreuses zones riches en biodiversité mais que peu d'entre elles étaient connectées les unes aux autres par manque de couloirs écologiques. Pourtant, bénéficier d'une continuité écologique via l'aménagement de haies, ripisylves, vergers, mares... constitue un véritable atout pour la biodiversité ; la végétation permet d'offrir à la faune sauvage le gîte, le couvert et un refuge contre les prédateurs.

De plus, ce type de plantations permet de valoriser et de mettre en avant la richesse du patrimoine naturel communal. La commune de Ciney dispose également d'un riche

patrimoine naturel situé en milieu ouvert (habitats prairiaux ; mégaphorbiaies ; reliquats de prairies maigres de fauche...). Ce patrimoine naturel est également non négligeable d'un point de vue touristique car la commune offre aux promeneurs de tout horizon un cadre de randonnée aussi agréable que diversifié.

Ce projet engendrera un renforcement de l'identité paysagère cinacienne. En effet, par la plantation d'arbres et de haies le long des lignes de crête ou encore le long des cours d'eau, les tracés de ceux-ci se verront renforcés et l'identité condrusienne en sera d'autant plus confortée.

3. Lien à la stratégie du PCDR

	I. Le renforcement de l'identité agricole et paysagère de Ciney par la valorisation des spécificités du territoire et le développement de la nature.
1.3	Préserver les zones de qualité environnementale et développer le maillage écologique en faveur de la biodiversité et d'activités humaines respectueuses de l'environnement (tourisme, loisirs, etc.)
1.4	Développer davantage un tourisme vert et diversifié à Ciney, orienté sur l'image de capitale du Condroz
1.5	Préserver et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel cinacien comme levier de développement identitaire et touristique.